L'ÉDITO

DU 11 NOVEMBRE 2022

La justice sociale au cœur de nos préoccupations

Le retour de l'inflation accompagnée d'une dépréciation de l'euro appelle à **renforcer la justice sociale** au sein de chaque collectif de travail dans les établissements du réseau.

Conforter les missions de service public

L'État doit assumer son rôle en **abondant le budget de l'Agence** pour qu'elle puisse assurer ses missions de service public. Le Sgen-CFDT de l'étranger porte en ce sens une attention particulière au débat sur le projet de loi de finances en cours de lecture : nous estimons les effets de **l'amendement Petit** potentiellement nuisibles pour l'opérateur et ses personnels. Nous agissons pour vous.

Personnels détachés

La mise en place du nouveau décret 2022-896 vous permet désormais de bénéficier de la prise en charge des frais de mobilité. Un premier pas dans la bonne direction. Mais, pour le Sgen-CFDT, ces évolutions ne s'inscrivent pas suffisamment dans un projet global de **justice sociale**.

Notre projet est en effet celui du **statut unique** pour les **personnels détachés**. Une idée claire : prise en compte des coûts inhérents à la vie à l'étranger pour tous. Les indemnités servies aux différentes catégories méritent aujourd'hui d'être repensées.

L'harmonisation de l'avantage familial et des majorations familiales est attendue. Cette prestation doit répondre aux besoins réels, identiques pour chaque enfant, quelle que soit la mission exercée par le parent.

Personnels recrutés locaux

Les missions de service public reposent de plus en plus sur les **personnels de droit local**. Sans vous, l'école française ne pourrait pas fonctionner.

Les niveaux de votre rémunération, parfois très bas, ne sont plus admissibles. Pour le Sgen-CFDT, les personnels non fonctionnaires font pleinement partie du collectif de travail. **Les écarts sont de plus en plus incompris et menacent le collectif lui-même.**

La justice sociale n'est pas à géométrie variable. Les collègues de droit local méritent davantage de reconnaissance. D'abord financière. Leurs droits sociaux doivent se rapprocher des autres catégories de personnel.

Le Sgen-CFDT de l'étranger défend une approche globale du collectif de travail : plus de justice sociale, pour des pratiques en cohérence avec nos valeurs.

Votre voix, notre action, votez Sgen-CFDT !

Sgen-CFDT de l'étranger – 47 avenue Simon-Bolivar – 75950 PARIS cedex 19
tél. +33 1 56 41 51 20 – télécopie +33 1 56 41 51 11 – courriel etranger@sgen.cfdt.fr – skype sgenetranger
https://etranger.sgen-cfdt.fr – facebook Sgen-CFDT Etranger – twitter @sgenetranger